

- PROCEDURES MEDICALES EN COMPETITION DE TAEKWONDO -

Au préalable, le médecin aura pris connaissance des règlements médicaux de la FFTDA (*disponible sur www.fftda.fr*) et se sera informé auprès du club local, du comité régional ou de la fédération des règles générales de compétitions.

D'autre part, le médecin pourra prendre contact avec le médecin fédéral coordonnateur, **le Docteur Aurélie Ribault (06 20 68 21 87)** ou le Président de la commission médicale fédérale, **DR. BROULAND Jean Dominique (06 03 94 62 14)**

Les médecins convoqués devront arriver sur le site de compétition ½ heure avant le début des combats.

Dès son arrivée, le médecin devra :

- Informer le responsable de l'organisation de sa présence et s'inquiéter du déroulement de la manifestation (*Règles de compétitions, catégories d'âge, nombre d'aires de combats, horaires prévisionnels, emplacement de la table médicale...*) et des effectifs (*nombre de compétiteurs, d'aires de combats, de spectateurs attendus...*)
- Prendre contact avec les organismes médicaux et paramédicaux présents sur place (*secouristes, pompiers, kinésithérapeutes...*)
- Vérifier la conformité du matériel médical de premier secours et des locaux (*infirmerie ou pièce réservée aux besoins médicaux*)
- S'informer de la procédure mise en place pour l'évacuation des blessés
- Prendre contact avec le médecin régulateur du SAMU local et les acteurs locaux du dispositif d'évacuation (*pompiers, samu...*)
- présenter lors des consignes générales à l'ensemble des compétiteurs et entraîneurs comme médecin de la compétition

Rappel des procédures d'interventions :

Au préalable, l'intervention du médecin sur l'aire de combat est soumise à l'autorisation de l'arbitre (*sauf en cas d'extrême urgence*). Dans le cadre de son intervention sur l'aire, le médecin dispose d'une minute pour prendre la décision.

Il réfère sur le champ de sa décision à l'athlète et à l'arbitre. La décision médicale est irrévocable.

- De faire continuer le combat de l'athlète et faire les soins nécessaires rapidement
 - D'arrêter l'athlète
 - Diagnostic et soins sur place
- Diagnostic et évacuation vers la structure la plus proche
- Et en cas de KO (*athlète compté 10*) faire un bilan neurologique, soins appropriés et appliquer les procédures

Rappel des procédures pour les athlètes subissant un KO :

Il s'agit d'une perte de conscience brutale consécutive à un traumatisme céphalique ou cervical.

En pratique, le médecin reste seul juge pour classer un hors combat technique dans cette catégorie.

Dans ce cadre, l'inaptitude est déclarée en fonction du nombre de hors combat du même type dans la même saison ou au cours de la carrière sportive

- Premier hors combat dans la même saison : **1 mois d'arrêt complet.**
- Second hors combat dans la même saison : **3 mois d'arrêt complet** sauf dérogation de la Commission Médicale Nationale.
- Quatre hors combat au cours de la carrière par trouble de la conscience ; **arrêt définitif des compétitions**

Le médecin devra mentionner sur le passeport sportif du compétiteur (*page prévu à cet effet*) le KO subit (*date, lieu, signature*) et transmettre ce document à la table centrale.

Pour information ce document sera conservé par le CRT ou la Fédération pendant la durée de l'arrêt des compétitions par l'athlète (cf règlement médicaux)

- Le scanner cérébral est obligatoire après traumatisme crânien avec perte de connaissance

Rappel des procédures d'évacuations :

Appeler une structure médicalisée ou une structure para médicalisée : SAMU ; pompiers ; ambulance etc... en concertation avec les secouristes



FEDERATION FRANCAISE DE TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

- Rédaction d'une lettre (*confidentielle*) pour le médecin recevant le blessé comportant les mentions suivantes obligatoirement :
 - Date et circonstances de l'accident
 - Nature et siège des blessures (*résumé de l'examen clinique*)
 - Durée de l'incapacité de travail, s'il y a lieu
- Surveillance du blessé par une personne compétente jusqu'à l'évacuation

Fin de manifestation :

A l'issue de la manifestation le médecin transmettra au siège de la F.F.T.D.A, (commission médicale ou sportif@fftda.fr) la fiche bilan des soins et traumatismes rencontrés durant la compétition (*cf doc joint*).

Outre les dates, lieux et intitulé de la compétition, le médecin complètera le tableau en mentionnant l'heure de blessure le sexe, la catégorie de poids, la localisation et gravité, le type de blessure, le traitement et l'heure de fin de traitement.

L'ensemble de ces fiches (*anonymes*) serviront de base à l'élaboration de documents « statistiques » concernant la traumatologie en Taekwondo, selon les catégories d'âges et de poids.

Dispositif secouristes : (proposition)

Selon le nombre d'aires de combats et le nombre de spectateurs l'équipe des secouristes pourrait être composée comme suit :

- 2 à 4 équipes de secouristes, dotées chacune d'un chef d'équipe
- 1 coordinateur ou chef de poste
- 2 logisticiens

Besoins : Une infirmerie

Une salle de repos ou d'attente avant l'éventuelle évacuation d'athlètes

Un ou deux Vestiaires réservés aux secouristes

Un ou deux postes avancés à proximités des aires de compétitions

Un ou deux postes avancés à proximités des tribunes

Répartition : 1 ou 2 équipes à l'infirmerie

1 ou 2 équipes sur le terrain (aires de pratiques)

1 ou 2 équipes à proximité de(s) tribune(s)

Rotation : Chaque équipe effectuera une rotation de poste toutes les deux heures afin de rester disponible et rompre une certaine monotonie.

Rôles : Equipe de terrain :

- Surveillance constante et interventions à la demande des médecins
- Évacuation des blessés à l'infirmerie (pas de soins sur les aires de pratiques)
- Intervention immédiate en cas d'urgence vitale

Equipe d'infirmerie :

- Distribution des soins appropriés
- Assistance médicales des médecins

Logisticiens :

- Administratif uniquement : Report d'identité et des soins prodigués sur le registre

Coordinateurs ou chef de poste :

- Organisation et gestion des équipes
- Interlocuteur des services de secours en cas d'évacuation Interlocuteur privilégié de l'organisateur de la manifestation